

LVMH

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

**LVMH : MISE A DISPOSITION
DES COMPTES CONSOLIDES AUDITES 2016**

Paris, 15 février 2017

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2016.

Ce document a été déposé le 15 février 2017 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Documentation du site Internet de la Société (www.lvmh.fr).